



Le déséquilibre des sexes

Sous le titre « L'équilibre des sexes », *Population et Sociétés* (n° 132, février 1980) avait, voici huit ans, expliqué

« — que les effectifs des deux sexes sont naturellement proches de l'égalité, et

— que tous les déséquilibres constatés (...) ont pour origine des phénomènes sociaux ou culturels ».

Insistons cette fois sur les différences, en examinant d'abord une situation théorique où ne joueraient que les écarts de mortalité et de natalité entre sexes, et en observant ensuite la situation réelle.

Les femmes vivent plus longtemps

La *différence de mortalité* est particulièrement forte en France, où l'espérance de vie à la naissance est, pour le sexe féminin, supérieure de 8,2 ans à celle du sexe masculin (1), alors que cet écart est le plus souvent, dans les pays développés, de l'ordre de 4 à 5 ans. De façon plus précise, la probabilité de survie des filles, de la naissance à tout âge, est supérieure à celle des garçons. Par exemple, dans les conditions actuelles de mortalité, pour 100 000 naissances de chaque sexe, il y aurait à 50 ans 95 246 femmes survivant et seulement 90 113 hommes, et à 80 ans, respectivement 60 339 femmes et 33 903 hommes. L'âge où le nombre de survivants est la moitié du nombre de naissances (« *vie probable* ») est 74,8 ans pour les hommes et 82,4 ans pour les femmes.

Excédent masculin à la naissance

Ce handicap des hommes, partiellement naturel et observable aussi pour les morts-nés, est certainement accru par leurs comportements : con-

sommation d'alcool et de tabac, exposition à des risques d'accidents de la circulation, du travail, des sports. Mais il est atténué, au plan quantitatif, par l'excédent masculin à la naissance, de l'ordre de 5 %. Un excédent masculin à la naissance de 105 garçons pour 100 filles, si le nombre de naissances annuelles est constant, cela veut dire qu'il naît autant de garçons en 20 ans que de filles en 21 ans. En l'absence de mortalité, 21 générations féminines auraient un effectif égal à 20 générations masculines.

L'excédent réel est un peu supérieur à 5 % : de 1971 à 1985, pour 1 000 filles nées vivantes, il est né 1 053 garçons en moyenne.

On peut concrétiser cet écart de la façon suivante. Sur la ligne de départ de la survie, imaginons de placer, non pas 100 000 filles et 100 000 garçons, comme précédemment, mais 100 000 filles et 105 300 garçons. Du coup, le sexe masculin « part » avec une avance, progressivement grignotée par sa surmortalité, mais qui ne s'annule qu'à 49 ans. A cet âge, il y a 95 500 survivants, aussi bien parmi les 100 000 filles que parmi les 105 300 garçons soumis aux risques actuels de mortalité par âge. Au delà, les femmes prennent un avantage croissant : à 60 ans, il y a 91 100 femmes et 84 300 hommes survivants, à 80 ans, ce sont 60 300 femmes et 35 700 hommes.

Autrefois, quand la mortalité était bien plus forte, l'âge où s'annulait l'excédent masculin à la naissance — qui, lui, n'a pas changé — était beaucoup plus faible, ce que Süssmilch commentait ainsi, en 1761 : « *de tous les enfants qui viennent au monde, il reste donc un peu plus de filles que de garçons qui arrivent à l'âge de la puberté* ([2] tome 2, p. 505).

Trop de garçons sur le marché matrimonial

Imaginons maintenant une population où, chaque année, il soit toujours né 100 000 filles et 105 300 garçons, et qui soit indéfiniment soumise

(1) Dans tout cet article, nous nous référons à la dernière table de mortalité publiée par l'INSEE, relative à la période 1983-1985 ([1], p. 122 et 123).

aux risques actuels de mortalité, supposés constants (*population stationnaire*). Jusqu'à 49 ans, à âge égal, le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes, de 5,3 % par hypothèse à la naissance, et encore de 4,6 % à 20 ans. Le « rapport de masculinité » est un peu supérieur à 100 jusqu'à 49 ans, et décroît rapidement après cet âge (figure 1, courbe « Population stationnaire »).

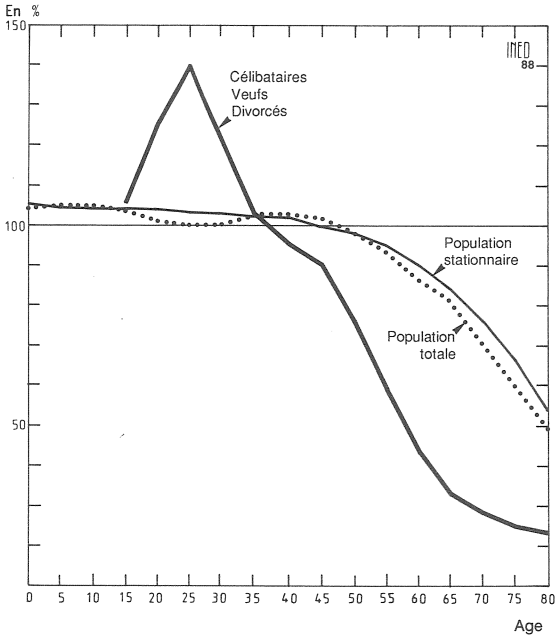


Figure 1. Rapport de masculinité par âge quinquennal : population stationnaire, population totale et population non-mariée, 1^{er} janvier 1986.

Dans cette population théorique, ce sont toutes les jeunes femmes qui pourraient trouver un partenaire de leur âge, et il resterait, dans les « jeunes » générations, un excédent d'hommes. Il faut en considérer environ 45, disons de 20 à 64 ans, pour que les effectifs des deux sexes s'équilibrent. Et tenir compte de l'écart d'âge au mariage, un peu plus de deux ans en moyenne [3], ne change guère ce résultat.

D'ailleurs, c'est bien ce qui se passe. Observons en effet la population réelle de la France au 1^{er} janvier 1986 ([1] p. 45 et 46). Calculons de même le « rapport de masculinité » (figure 1, courbe « Population totale »). Bien que la population de la France soit soumise à l'immigration et à l'émigration, que le nombre de naissances varie chaque année, et que les générations aient connu des risques de mortalité lentement décroissants, le rapport de masculinité réel diffère peu de celui qui correspond à la population stationnaire, parce que la surnatalité masculine est constante et que la surmortalité masculine est très stable.

De 20 à 34 ans cependant, le rapport réel est légèrement inférieur, et de 35 à 49 ans légèrement supérieur, ce qui a pour cause principale l'immigration étrangère en France, faite d'abord de « travailleurs » en majorité masculins, puis de « regroupements familiaux », en majorité féminins. A partir de 60 ans, il est plus nettement inférieur, en raison des pertes, en majorité masculines, de la Seconde guerre, et, pour les générations les plus vieilles, de la Première.

Solitude des femmes âgées

En nombres absolus, les excédents masculins sont 388 000 pour les 0-19 ans, et 207 000 pour les 20-49 ans. Les excédents féminins sont 501 000 pour les 50-69 ans. Les excédents féminins au delà de cet âge portent à 1 382 000 l'excédent féminin total, tous âges confondus (28,3 millions de personnes du sexe féminin, contre 26,9 millions pour le sexe masculin), et à 1 770 000 l'excédent féminin des 20 ans ou plus. Si on voulait « appairer » à toute force toutes les personnes de 20 ans ou plus, il faudrait donc se résigner à ce que 1 770 000 femmes soient sans partenaire. Pour donner une idée de cet ordre de grandeur, on peut appairer tous les hommes ayant 20 ans ou plus, par exemple, soit aux femmes de 24 ans ou plus, soit à celles de 20 à 77 ans, soit à celles de 18 à 73 ans... L'excédent masculin aux âges du mariage a fait place, du fait de la surmortalité masculine, à un fort excédent féminin aux âges du veuvage...

La population « variable »

Voyons l'appariement réel, en utilisant les estimations de l'INSEE sur la répartition de la population par état matrimonial. Les situations individuelles de fait peuvent certes différer des situations juridiques, mais il ne s'agit ici que de repérer les déséquilibres globaux. Le mot « marié »

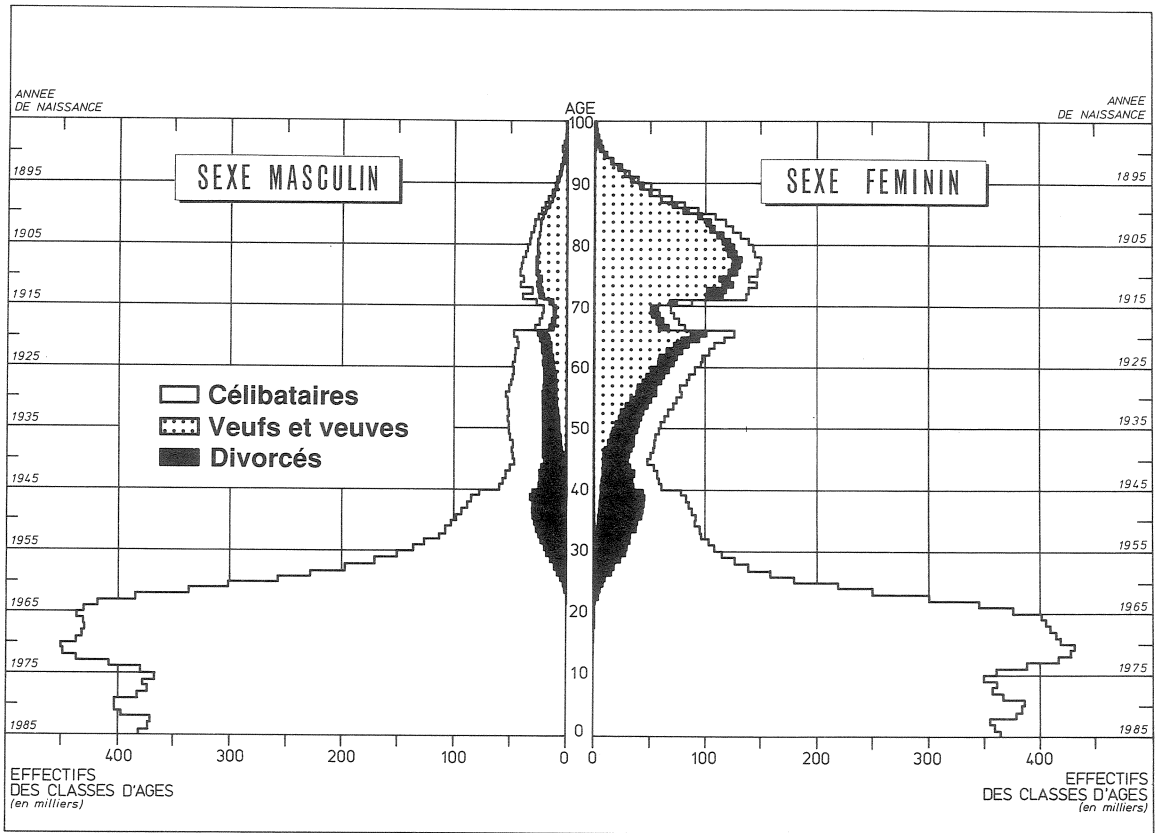
Tableau 1. Population par sexes, groupes d'âges et état matrimonial (milliers) 1^{er} janvier 1986

| | Célibataires (*) | | Mariés | |
|-----------------|------------------|---------------|---------------|---------------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Moins de 20 ans | 8 201 | 7 770 | 4 | 44 |
| 20 ans à 64 ans | 4 113 | 3 019 | 11 006 | 11 293 |
| 65 ans ou plus | 204 | 385 | 1 966 | 1 460 |
| TOTAL | 12 518 | 11 174 | 12 975 | 12 797 |
| | Veufs | | Divorcés | |
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Moins de 20 ans | — | — | — | — |
| 20 ans à 64 ans | 174 | 865 | 647 | 871 |
| 65 ans ou plus | 473 | 2 359 | 66 | 144 |
| TOTAL | 647 | 3 224 | 713 | 1 015 |

(*) y compris enfants

Source : INSEE [1]

Figure 2. Pyramide des âges de la population non-mariée, au 1^{er} janvier 1986.



doit être pris au sens strict, distinct de « *célibataire* », « *divorcé* » et « *veuf* », et incluant les « *remariés* ».

La statistique au 1^{er} janvier 1986 fait apparaître 13,0 millions d'hommes mariés et 12,8 millions de femmes mariées (tableau 1). Cette bizarrerie, un excédent masculin de 1,3 %, fait sourire ; elle résulte surtout de la présence en France d'immigrés mariés dont l'épouse réside à l'étranger. Le cas inverse, et d'éventuelles discordances de déclarations, au recensement, de couples vivant séparés, jouent un rôle mineur. Retenons qu'il y a près de 13 millions de couples en France, et retirons les 25,6 millions de personnes mariées de la pyramide des âges publiée dans « *Population et Sociétés* » de mars 1986 (figure 2). Le résultat, inspiré d'un graphique analogue pour l'Allemagne fédérale [4], est spectaculaire. Ce qu'on n'ose plus appeler une « pyramide » présente un étranglement vers 45 ans, âge auquel le total des célibataires, veufs et divorcés des deux sexes est un peu inférieur à 100 000 personnes par année d'âge, à peu près autant d'hommes que de femmes. Au-delà, sous l'influence du veuvage, ce total se gonfle, du côté féminin, pour

dépasser, de 73 à 78 ans, 180 000 personnes par année d'âge, en gros 40 000 hommes et 140 000 femmes. Les excédents sont certes de même sens que précédemment, hommes jeunes et femmes âgées, mais considérablement accentués (figure 1, courbe « Célibataires - Veufs - Divorcés »). L'excédent masculin passe par un maximum de 40,7 % pour les 25-29 ans ; le nombre d'hommes non-mariés, à ces âges, dépasse de 40,7 % celui des femmes : 1 007 000 contre 715 000. Cette valeur est manifestement liée au décalage des âges au mariage. Si on fait le calcul en rapportant le nombre d'hommes à celui des femmes de deux ans plus jeunes, l'excédent maximal, hommes de 27-31 ans rapportés aux femmes de 25-29 ans, n'est plus que de 9 à 10 %. On retrouve tous ces phénomènes quand on calcule le « rapport de masculinité », à âge quinquennal égal, pour chaque état matrimonial séparément (figure 3). Il y a excédent masculin pour les célibataires jusqu'à 60 ans, et pour les mariés à partir de 35 ans. Il y a excédent féminin pour les célibataires à partir de 60 ans, pour les mariés jusqu'à 35 ans, pour tous les divorcés, pour tous les veufs.

Dans cette dernière catégorie, curieusement, le jeu combiné de l'écart d'âge au mariage, de la surmortalité masculine et du remariage plus fréquent des hommes, fait qu'à tout âge le nombre de veuves est à peu près cinq fois celui des veufs.



Une solitude trop répandue a certainement un coût pour la société. Les pratiques matrimoniales actuelles en minimisent-elles le risque ?

Michel Louis LEVY

RÉFÉRENCES

- [1] « *La situation démographique de la France en 1985* », par Brigitte FAUR et Yves COURT, Les collections de l'INSEE, vol. D 120.
 [2] J.P. SÜSSMILCH « *L'Ordre divin* » Traduction originale, INED, 1979.
 [3] « L'écart d'âge entre époux », *Population et Sociétés*, n° 162, octobre 1982.
 [4] « Bericht zur demographischen Lage in der Bundesrepublik Deutschland » par Charlotte HÖHN et Reiner SCHULZ, *Zeitschrift für Bevölkerungs-Wissenschaft*, 2/87, p. 144, Boldt, 5407 Boppard am Rhein RFA.

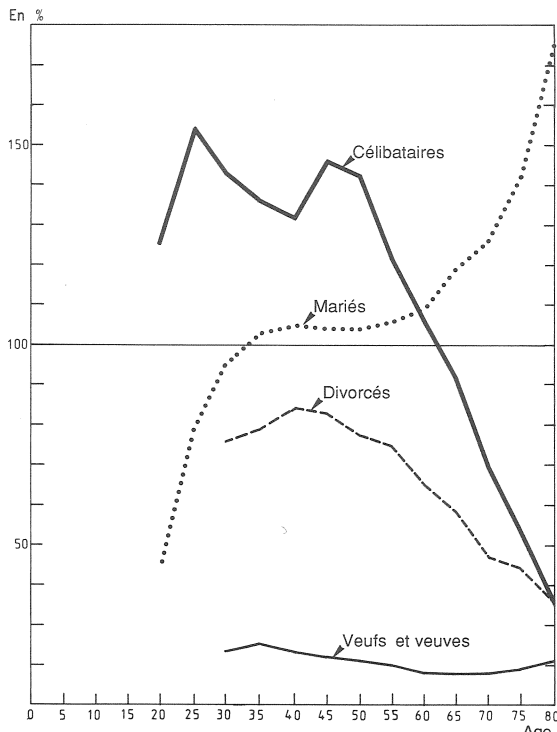


Figure 3. Rapport de masculinité par âge quinquennal et par état matrimonial : 1^{er} janvier 1986.

BIBLIOGRAPHIE

Les 15-25 ans

La littérature socio-économique sur les jeunes générations est beaucoup moins abondante que celle portant sur les personnes âgées. Aussi faut-il saluer deux publications récentes qui pallient en partie cette insuffisance (1).

Celle du ministère des Affaires Sociales s'ouvre par une « visite statistique guidée dans l'univers des 15-25 ans », par Gabriel Marc, de l'INSEE, dont le tableau joint est extrait.

Des coups de projecteurs éclairent les comportements à risque, la mortalité, l'accès au système de soins, la scolarité dans un lycée professionnel, la création d'entreprise, les situations de crise.

Les quatre articles de conclusion sont

consacrés à « cinq millions de jeunes ruraux », à « l'adolescent dans sa famille », à la stratégie matrimoniale, et aux « jeunes dans leur temps », par Bruno Ribes (Institut de l'enfant et de la famille).

L'ouvrage de la Documentation française contient une annexe statistique et

doze articles, groupés en quatre parties :

Qui sont-ils ?

Que cherchent-ils ? L'intégration sociale.

Comment vivent-ils ?

Vers une jeunesse européenne ?

M.L.

Situation des jeunes de 16 à 25 ans en mars 1986 (milliers)

| Situations | 16-17 ans | 18-21 ans | 22-25 ans | 16-25 ans |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Service national | 2 | 192 | 57 | 251 |
| Scolarisés ¹ | 1 318 | 1 189 | 320 | 2 827 |
| Stagiaires ² | 404 | 61 | 43 | 144 |
| Apprentis | 170 | 43 | - | 213 |
| Mesures spécifiques en faveur des jeunes ³ | 25 | 215 | 81 | 321 |
| Actifs ayant un emploi | 32 | 928 | 2 119 | 3 079 |
| Chômeurs | 66 | 511 | 404 | 981 |
| Inactifs | 29 | 165 | 308 | 502 |
| Solde ⁴ | 8 | 143 | 63 | 214 |
| TOTAL | 1 690 | 3 447 | 3 395 | 8 532 |

1. Les étudiants travaillant en même temps qu'ils étudient sont dans cette rubrique.

2. Statut intermédiaire, AFPA, etc.

3. Contrats emploi-formation. TUC. Volontaires. Formations en alternance.

4. Dû, en bonne part, à des sous-estimations dans l'enquête emploi.

Source. INSEE, Bilans formation-emploi.